ETATS GÉNÉRAUX
DE L'INDUSTRIE
en Nouvelle-Calédonie 2017

LE MOULIN DE L'INDUSTRIE

PILOTE / CECILE CHAMBOREDON

Mettre à disposition d'autres entreprises des moyens sous-utilisés

Amortir ses investissements sur des volumes partagés = augmenter sa productivité

Pouvoir répondre avec réactivité sur une demande atypique

Mutualiser : pourquoi ?

MoyenS : PLATE FORME NUMERIQUE

OPPORTUNITES ET RISQUES

ENGAGEMENT ET ASSURANCE

Prêter, louer ou échanger un bien sous utilisé oui, mais quid de l'accident ?

Faire du prêt de salariés OK sur le principe mais quid du management ?

Au pied levé dans l'urgence du besoin certes mais faire vite et BIEN ?

Le groupe de projet s'oriente donc sur un plan d'action en 3 étapes :

1) **Mettre à disposition des entrepreneurs une base de données de contrats juridiques qui cadrent les situations rencontrées et puissent être utilisées au pied levé (en terme humains, ressources humaines, et matériel)**
2) **Faire connaître ces outils auprès des entreprises pour sécuriser et donner confiance.**
3) **Proposer le lancement d'une plate forme d'échange de biens et service pour optimiser ces opportunités de mutualisation.**

LA SUITE ...

1 – Rencontrer un expert juridique et la DTE pour créer la base de données de contrats
2 – Tester les plates formes existantes identifiées dans le benchmark
3 – Etudier le modèle de financement et de rentabilité d'une telle plate-forme
4 – Trouver un porteur de projet et investisseurs pour créer cette plate forme